



# Code de conduite pour le personnel du Groupe STADA

# Table des matières

- Message du Comité exécutif de STADA .....2
- À propos de ce Code / de cette Introduction .....3
- Principes de conduite pour le personnel de STADA .....4
- Équité et respect.....4
- Protection de l’environnement, de la santé et de la sécurité.....4
- Qualité et sécurité des produits .....4
- Protection des données à caractère personnel.....4
- Protection des avoirs et sécurité des informations.....5
- Antitrust et concurrence loyale .....5
- Interaction avec des tiers.....5
- Lutte contre la corruption.....6
- Prévention des conflits d’intérêts.....6
- Délit d’initié .....6
- Relations avec les pouvoirs publics, la communauté et le grand public .....7
- Communications et réseaux sociaux.....7
- Intégrité financière .....7
- Contact .....8

-

# Message du Comité exécutif de STADA

Chères collègues, chers collègues,

Prendre soin de la santé et du bien-être de nos collaborateurs est au cœur de nos préoccupations.

Nos règles de conduite reflètent nos attentes élevées en matière d'intégrité à l'égard de tous nos employés et collègues, partout dans le monde. Il est de notre devoir, à chacun, de maintenir et d'encourager les règles que nous nous imposons et d'adopter une conduite qui préserve et valorise la réputation du Groupe STADA (« STADA »). Chaque collaborateur doit respecter les valeurs et principes définis dans le présent Code de conduite, pour ainsi contribuer au succès permanent de nos activités. Nous avons tous un rôle à jouer pour faire de notre entreprise une organisation pour laquelle nous sommes fiers de travailler.

Pour un acteur mondial tel que STADA, il est essentiel de combiner la réussite à la responsabilité. Seule cette combinaison peut garantir que nous resterons un partenaire commercial apprécié sur le long terme et un employeur attractif.

Vous trouverez, dans le présent Code de conduite, un ensemble de valeurs et de principes destiné à nous aider à agir de manière responsable et à prendre des décisions pertinentes dans notre travail au quotidien.

Cordialement,



Peter Goldschmidt  
(Chairman of the Executive Board)



Boris Döbler  
(Chief Financial Officer)



Miguel Pagan Fernandez  
(Chief Technical Officer)



Simone Berger  
(Chief Human Resources Officer)

# À propos de ce Code / de cette Introduction

Le présent Code de conduite s'applique à l'ensemble du personnel et des membres du Comité exécutif (les « employés ») de STADA Arzneimittel AG et des filiales nationales et internationales contrôlées directement ou indirectement par STADA Arzneimittel AG (« STADA »). Il comprend des règles de conduite essentielles visant à dicter notre fonctionnement au quotidien.

STADA entend respecter toutes les législations et réglementations applicables. En cas de contradiction entre la loi et le présent Code de conduite, la règle la plus stricte sera systématiquement retenue. La plupart des thématiques abordées dans les grandes lignes dans le présent Code de conduite font l'objet d'un commentaire plus détaillé et spécifique dans les politiques globales de STADA. Les employés doivent prendre connaissance de ces politiques et s'y conformer.

La violation du présent Code de conduite peut entraîner une perte de confiance, une atteinte à la réputation et des conséquences économiques, mais aussi donner lieu à des poursuites pénales. STADA ne tolérera aucune infraction au Code de conduite et prendra le cas échéant des mesures disciplinaires pouvant se solder par la résiliation du contrat de travail.

De manière générale, posez-vous toujours les questions suivantes:

- Ma conduite ou décision est-elle légitime?
- Respecte-t-elle notre Code de conduite?
- Est-elle juste et dénuée de tout intérêt personnel?
- Mes actions soutiennent-elles le rôle joué par STADA dans la société?
- Serais-je à l'aise si mes actions étaient révélées au grand jour?

Si vous répondez « NON » à l'une de ces questions, ou si vous avez la moindre interrogation à propos du présent Code de conduite, n'hésitez pas à contacter les départements ou les personnes renseignés au dernier article de ce document (les « Points de contact »).

# Principes de conduite pour le personnel de STADA

## Équité et respect

Les échanges entre les employés et la direction reposent sur la tolérance, le respect, l'objectivité et l'équité des uns envers les autres. Nous faisons preuve d'ouverture d'esprit et de tolérance en témoignant de notre appréciation pour chaque employé – une qualité indispensable pour une entreprise internationale comme STADA.

Nous respectons la personnalité propre de chacun et rejetons toute forme de discrimination ou de harcèlement. Nous promovons l'égalité des chances au sein de notre entreprise.

## Protection de l'environnement, de la santé et de la sécurité

STADA s'engage à protéger son capital humain et l'environnement, et cherche toujours à améliorer ses procédures et procédés pour minimiser son empreinte écologique ainsi que les risques sanitaires. Il revient à chaque employé de STADA de s'assurer de la gestion réfléchie de nos ressources, d'une part, et de se conformer à toutes les lois applicables, d'autre part. Si malgré toutes les précautions en place, des dommages sont à déplorer pour l'homme ou l'environnement, tant que le préjudice est lié à la relation de travail, les produits de STADA ou autrement liés à STADA, chaque employé doit être encouragé à en informer immédiatement son Point de contact dans STADA, afin que des contre-mesures appropriées puissent être prises et/ou que les autorités compétentes puissent être alertées.

## Qualité et sécurité des produits

En tant qu'entreprise du secteur pharmaceutique, nous nous concentrons principalement sur la production et la fourniture de produits sûrs et efficaces visant à aider les patients.

La grande renommée dont jouit STADA au sein de notre marché tient de l'excellente qualité des produits que nous fabriquons et vendons. Afin de conserver une telle image, nous invitons l'ensemble de nos employés à promouvoir la qualité et l'utilisation sûre de nos produits. Cela signifie plus précisément que les obligations réglementaires à l'égard des autorités compétentes doivent être respectées, que toute réclamation concernant la qualité d'un produit doit être communiquée à la division responsable (p. ex. le département Quality Assurance) et que toutes les informations propres à la sécurité (effets indésirables, abus ou utilisation inappropriée, overdose, exposition en cours de grossesse, etc.) doivent être transférées sur-le-champ à la division de Pharmacovigilance.

## Protection des données à caractère personnel

Nous respectons les droits en matière de vie privée de nos employés, clients et autres parties prenantes. Nous traitons les données à caractère personnel à des fins professionnelles uniquement et veillons à les protéger contre tout accès non autorisé. STADA prend toutes les mesures nécessaires pour garantir la confidentialité des données à caractère personnel et s'engage à respecter les dispositions des lois applicables en matière de protection des données lors de la collecte, du traitement et de l'enregistrement de celles-ci.



### **Protection des avoirs et sécurité des informations**

Les avoirs de STADA conditionnent le succès de notre entreprise et méritent dès lors certainement une protection. Ils comprennent les immobilisations corporelles comme les machines et les bâtiments, mais aussi les immobilisations incorporelles comme les brevets, le savoir-faire, les marques, les droits d'auteur, l'expertise scientifique et technique, les processus d'exploitation, etc.

La plupart de ces immobilisations sont de nature confidentielle et peuvent être considérées comme des secrets d'entreprise ou secrets commerciaux. Ces secrets commerciaux doivent être protégés, en particulier face aux tierces parties. Il en va de même des informations que STADA reçoit d'un partenaire et utilise dans le cadre de ses activités : ces informations doivent rester confidentielles et ne peuvent pas tomber entre les mains d'un tiers quelconque.

Aussi, chaque employé doit traiter les avoirs de l'entreprise et les avoirs de tiers (mis à la disposition de ou confiés à STADA) avec le plus grand soin, les protéger contre l'accès par un tiers quelconque et les utiliser uniquement aux fins légitimes pour lesquelles ils ont été conçus.

Chaque employé utilisera les informations confidentielles dont il prend connaissance dans le cadre de son travail aux fins de son activité professionnelle pour le compte de l'entreprise uniquement et non dans la poursuite d'un objectif personnel.

Les informations, processus et systèmes auxiliaires représentent une valeur considérable pour le Groupe STADA. La protection des informations est une grande responsabilité qui incombe à chaque employé de STADA. Sans qu'il soit nécessaire d'imposer d'autres obligations, par exemple marquer les informations comme étant confidentielles, chaque membre du personnel de STADA doit protéger les informations confidentielles qui ne relèvent pas du domaine public.

De même, il revient à chacun de signaler immédiatement toute situation laissant supposer que la protection ou la confidentialité des informations protégées en connexion ou potentiellement en connexion avec STADA est compromise.

### **Antitrust et concurrence loyale**

STADA promeut une concurrence libre, loyale et non faussée. Par conséquent, STADA attend de ses employés dans le cours des affaires qu'ils respectent les lois antitrust. Ces lois interdisent, en particulier, les ententes et pratiques concertées entre concurrents susceptibles de limiter, d'empêcher ou de fausser de manière illégale la concurrence (p. ex. accords sur la tarification, restrictions injustifiées quant aux quantités à produire ou aux marchés à alimenter, répartition abusive des clients, division des marchés, etc.).

Quelle que soit la situation de l'entreprise, les employés de STADA doivent toujours rester informés des lois et réglementations applicables et s'y conformer, et également adhérer au principe de la concurrence loyale. En cas de questions ou d'incertitudes, les employés peuvent toujours contacter les personnes mentionnées à la dernière page du présent Code de conduite.

### **Interaction avec des tiers**

Les règles qui régissent notre comportement au quotidien valent aussi à l'égard de nos partenaires, dont nous attendons une même attitude. Les relations d'affaires avec des tiers doivent reposer sur la qualité, le sérieux, les prix compétitifs et d'autres facteurs objectifs, mais certainement pas sur le comportement illicite. En d'autres termes, nous commercialisons et vendons nos produits conformément à toutes les règles et réglementations applicables et nous nous abstenons d'exploiter ou de cautionner le travail des enfants, entre autres.

Nos partenaires commerciaux doivent eux aussi respecter la loi et font dès lors l'objet d'une sélection ciblée. Nous exigeons enfin de nos employés qu'ils



#### **Agility**

Chacun mène le changement avec souplesse et esprit d'initiative dans le cadre de son projet de développement.

respectent toutes les lois et réglementations applicables, en particulier en ce qui concerne les embargos, les sanctions et la lutte contre le blanchiment d'argent.

### **Lutte contre la corruption**

Nos employés ne peuvent pas demander, se faire promettre, accepter, offrir, promettre ou octroyer de manière illégale des avantages en lien direct ou indirect avec leurs activités professionnelles. Cette interdiction vaut tout particulièrement en ce qui concerne la négociation, l'attribution ou l'exécution d'un contrat de quelque nature que ce soit.

STADA ne tolérera aucune forme de comportement corrupteur.

Il convient à cet égard de redoubler de prudence dans nos interactions avec des professionnels de la santé comme des médecins, pharmaciens, infirmiers ou autres spécialistes susceptibles d'avoir une influence sur l'utilisation de nos produits. En tant qu'entreprise pharmaceutique, STADA insiste nettement sur la collaboration avec des médecins, pharmaciens et membres de groupes d'experts et institutions. Cette collaboration couvre plusieurs domaines et va de l'évaluation de l'utilisation sûre et efficace de nos produits au recrutement de médecins pour traiter d'aspects médicaux spécifiques par le biais d'accords consultatifs.

Ce qui est permis dépend en grande mesure des règles et réglementations nationales, qui doivent être scrupuleusement respectées et transposées dans nos politiques internes. Ainsi, selon la législation applicable, nous pourrions offrir ou accepter à l'occasion, un repas modeste ou un cadeau de valeur relative.

Dans tous les cas, nos activités doivent être menées de manière ouverte et transparente, afin de ne jamais laisser supposer la moindre impression de coercition.

À cet égard, les règles et réglementations en vigueur peuvent imposer une obligation d'information en ce qui concerne les attentions – de quelque nature que ce soit – réservées aux professionnels de la santé.

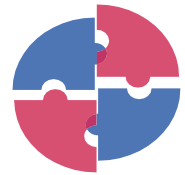
### **Prévention des conflits d'intérêts**

Les employés de STADA doivent opérer à tout moment une distinction claire et sans équivoque entre leurs intérêts privés et ceux de l'entreprise. Ils feront plus particulièrement preuve de vigilance à cet égard lors de la sélection de partenaires commerciaux et dans la prise de décisions de recrutement.

Chaque employé doit agir dans le meilleur intérêt de STADA et ne peut poursuivre d'opportunités commerciales quelconques pour son propre avantage. Toute situation où des intérêts personnels ou financiers de l'employé ou d'un tiers proche de ce dernier interfèrent avec les intérêts de STADA doit être signalée et documentée selon le règlement interne.

### **Délit d'initié**

Si des informations confidentielles contiennent des renseignements dont la publication pourrait influencer considérablement le cours boursier ou la valeur de marché des actions STADA, elles doivent être considérées comme des informations d'initiés dont l'exploitation ou la communication à des tiers est défendue par la loi. « Tiers » désigne également ici les parents proches ou amis.



#### **ONE STADA**

Chacun agit dans l'intérêt du groupe plutôt qu'uniquement dans celui de son entité pour bâtir un STADA performant.

### **Relations avec les pouvoirs publics, la communauté et le grand public**

Toutes les demandes des médias concernant STADA en tant que groupe doivent être communiquées au département « Corporate Communication ». De règle générale, seuls les employés expressément autorisés peuvent répondre aux demandes relatives aux affaires du groupe.

Conformément à la politique d'entreprise, les directeurs concernés ou porte-paroles autorisés peuvent répondre indépendamment aux demandes concernant leur filiale et/ou les activités de cette dernière, pour autant que tout impact sur les intérêts du groupe puisse être exclu.

En cas de demande formelle ou d'enquête de la part des autorités publiques, qui s'adressent à la STADA ou sont reçus par STADA, le département juridique concerné ou le département Corporate Legal (au niveau du groupe STADA) doit être sollicité dès que possible. En concertation avec le département juridique concerné et de manière générale, nous attendons de chacun qu'il collabore pleinement avec les autorités.

Tous les dons directs ou indirects à des organisations ou partis politiques, ou à des politiciens individuels, doivent respecter les limites établies par la loi et avoir été approuvés selon le règlement interne.

### **Communications et réseaux sociaux**

Il est important que nos activités privées n'interfèrent pas avec nos responsabilités à l'égard de STADA. Ceci s'applique à toutes les déclarations faites par les employés, en particulier sur les réseaux sociaux. Les employés de STADA qui sont actifs sur les réseaux sociaux veilleront à adopter un comportement basé sur le respect, la confidentialité, l'authenticité, la transparence, la loyauté et l'honnêteté, et s'abstiendront de tous propos discriminatoires.

### **Intégrité financière**

Pour les besoins généraux de l'entreprise, nous publions des informations financières précises et transparentes conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards – IFRS). Des informations de qualité similaire sont livrées au niveau national en fonction des principes comptables généralement reconnus dans le pays dont il est question. Afin de garantir la tenue d'un registre détaillé de nos transactions financières, nous procédons à des contrôles pointus de nos rapports financiers.

En tant qu'entreprise active sur la scène mondiale, nous devons satisfaire aux réglementations fiscales nationales et internationales.

Nous nous opposons formellement à toutes les formes d'abus et de mécanismes d'évasion fiscale, et condamnons les agissements des clients, partenaires et employés visant à tromper les autorités fiscales.



### **Entrepreneurship**

Chacun propose de nouvelles idées et actions créant de la croissance et de la valeur.



# Contact

Si vous avez la moindre question à propos de l'un des principes définis dans le présent Code de conduite, contactez l'un des interlocuteurs suivants (les « Points de contact ») :

- Votre responsable hiérarchique
- Le département Corporate Compliance, le département Compliance local ou le coordinateur Compliance local
- Le département Corporate HR ou le département local des ressources humaines
- Le département Corporate Legal ou le département juridique local

De même, alertez les personnes ou départements susmentionnés si vous observez ou suspectez une infraction aux dispositions du présent Code de conduite.

Un médiateur externe au sein de STADA se tient également à la disposition des employés. Le médiateur pourra enregistrer votre déclaration de manière anonyme et vous conseiller sur l'éventuelle démarche à suivre.

Ses coordonnées figurent sur l'intranet ou le site web de STADA.

STADA s'engage à traiter tous les incidents signalés de manière confidentielle et sérieuse. Votre déclaration sera examinée et évaluée. Signaler de bonne foi un abus réel ou supposé ne vous exposera jamais à de quelconques représailles.